



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PLU

Question écrite n° 84318

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le cas d'un propriétaire dont la résidence est située au coeur d'une agglomération, à proximité immédiate d'une voie à très fort trafic routier générant d'importantes nuisances sonores et dont le propriétaire souhaiterait se protéger par la réalisation d'un mur poids anti bruit. Or, les dispositions du PLU applicables ne permettent que la réalisation de murs de clôture (murs bahuts) rehaussés d'une grille. Elle souhaiterait qu'il lui indique s'il ne serait pas possible, en pareille situation, de privilégier les impératifs d'environnement et donc de réduction des nuisances sonores sur les règles locales d'urbanisme.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84318

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2006, page 898

Question retirée le : 8 août 2006 (Retrait pour cause de question identique)